

Genève au régime

Genève, 12 juillet Nous avons récemment pu lire dans ce quotidien les prises de position du maire de Genève et d'un conseiller municipal du parti Les Verts concernant les récentes polémiques au sujet du régime alimentaire de la ville de Genève. Quelques brefs rappels: Les Verts souhaitent interdire le foie gras au niveau fédéral, ont voulu interdire la viande lors de repas officiels pour leurs élus cantonaux et ont déposé des motions pour interdire le sucre ou l'alcool dans le cadre du Conseil municipal. Désormais, on porte à notre connaissance que l'offre de produits carnés dans le cadre des

fêtes et des réceptions organisées par la Ville de Genève va être réduite, suivant des objectifs louables mais purement idéologiques. Cette décision, de facto, empêche les citoyens de choisir ce qu'ils peuvent manger. Ne soyons pas dupes quant à ces actions électoralistes! Une offre essentiellement végétarienne entre nécessairement en opposition avec le libre choix et la responsabilité de chacun, quoi qu'en dise ou en pense le maire de Genève. Sur le court terme, ces différentes tentatives de nous imposeront par ailleurs nécessairement atteinte au commerce local, sans compter le bilan carbone induit par l'importation des denrées ap-

préciées par les adeptes de cette alimentation. Où s'arrêtera-t-on? Va-t-on supprimer notre droit à l'autodétermination sur l'autel idéologique d'une poignée de personnalités politiques? On ne

Écrivez-nous

Vos réactions, votre opinion nous intéressent. Envoyez votre lettre à **courrier@tdg.ch**, ou à Tribune de Genève, courrier des lecteurs, case postale 5155, 1211 Genève 11. Votre texte doit être concis (1400 signes maximum), signé et comporter vos adresse et téléphone. La rédaction se réserve le droit de choisir les titres et de réduire les lettres.

peut que regretter que les mouvements de gauche soient à ce point tourmentés par cette question de l'interdit. On est passé du «il est interdit d'interdire» à un quasi-diktat alimentaire. Ces messieurs ont beau répéter que rien n'est interdit, en tentant de nous jeter de la poudre de perlimpinpin aux yeux et en soulignant qu'il ne s'agit pas d'un diktat. Cependant, le secrétariat général de la Ville a envoyé à ses fournisseurs un courriel clair, soulignant le bannissement total des produits carnés, notamment des feuilletés et des pâtés. Bannir n'est-il pas interdire?

Alain Miserez, conseiller municipal Ville de Genève (Le Centre)